



DÉCISION

Décision n°4 concernant la préparation, la passation, l'exécution d'un avenant n°3 à l'opération de réfection de l'avenue Pierre Vergniaud, du square François Marceau et des allées Camille Desmoulins et Georges Danton au Palais Sur Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 5 Juillet 2022



DEC_CP_23070_REFECTION_VERGNIAUD_LE_PALAIS_AVENANT_3.pdf
(.pdf, 128,1 Ko)



TÉLÉCHARGER